



INSTANCES

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Que peut-on retenir de l'année 2018 qui vient de s'écouler ?

Page-02



BUDGET

LES COMPTES DE LA MFP EN 2018

Présentation budgétaire de l'exercice 2018 et budget prévisionnel 2019.

Page-03



PERSPECTIVES 2019

PRÉSENTATION DU MANIFESTE

Pour une politique ambitieuse de la PSC dans la Fonction publique

Page-04



QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'AG MFP

12 RÉSOLUTIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

12 ADMINISTRATEURS RENOUELÉS

127 DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

30 INVITÉS

6 STANDS EXPOSANTS

UNE NOUVELLE RÉSONNANCE AU SON DE 2 MOTS-CLÉS INDISSOCIABLES

ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ

Pour cela, la MFP a voulu réagir vite. Elle a d'abord « tonifié » sa communication, pour la rendre plus fluide et lisible. Les délégués mutualistes ont ainsi découvert une nouvelle tonalité « *l'équité et la solidarité* », au travers de deux « films vérité ».

Un slogan de communication simple et accrocheur « *Nous voulons l'équité et la solidarité* » pour un challenge fort ! C'est une nouvelle façon pour la

MFP de redynamiser sa stratégie d'influence, auprès du grand public, dans un contexte propice pour être plus audible et afficher sa détermination.

Le message sera martelé les 15 prochains mois pendant la phase de travail par ordonnances.

Tous les réseaux seront mis à contribution : réseaux militants, réseaux sociaux, réseaux d'influence...

... AU SERVICE D'UN DOUBLE ENJEU !

L'équité et la solidarité ou bien la solidarité et l'équité... la MFP ne veut pas l'un sans l'autre. Elle les affiche indissociablement au service d'un double enjeu :

- rétablir l'équité pour les agents publics qui ne perçoivent que des participations financières directes dérisoires de leur employeur, là où les salariés bénéficient d'une prise en charge a minima de 50 % de leur couverture complémentaire, en plus des aides fiscales associées.

- prévenir les risques d'une éventuelle mise en place dans la Fonction publique d'un dispositif d'adhésion obligatoire des personnels à une couverture complémentaire, calquée sur celui des salariés, qui exclurait de fait les agents publics retraités en organisant une démutualisation des populations et des risques, actuellement couverts.

Lien pour visualiser les vidéos : <https://www.mfp.fr/notre-salle-de-presse/nos-videos/>

OUVERTURE AU NON LUCRATIF

Une première AG placée sous le signe de l'ouverture au secteur non lucratif.

Cette année 2019, l'Assemblée générale MFP est symbolique. Elle accueille pour la 1ère fois les délégués du Pôle Fonction publique d'AG2R La Mondiale. C'est bien un nouvel entrant dans l'Union qui clôt la période du seul « jardin mutualiste ». L'environnement bouge, la MFP s'adapte...

LE SORT DE LA PSC SE JOUERA EN 2020 !

Dans les prochains mois, tout se jouera pour la protection sociale complémentaire (PSC) des agents publics. Ce rendez-vous, attendu depuis longtemps, arrive enfin. Le projet de loi de transformation de la Fonction publique, et son article 17 dédié à la PSC, sera adopté au début de l'été. Quant au rapport de la mission inter-inspections, il devrait être remis à Olivier Dussopt dans moins d'un mois. Le Gouvernement aura alors 15 mois pour construire et arbitrer par voie d'ordonnances le dossier PSC.

Les agents publics seront-ils entendus, ou bien, une fois de plus, encore « oubliés » ? Les préconisations du rapport/bilan scelleront-elles le sort de la PSC ? Tout est-il déjà ficelé ?

D'évidence, c'est une période de challenge qui s'ouvre pour la MFP. Plus que jamais, elle doit réaffirmer son rôle de lanceur d'alerte au moment même où se dessine le nouveau cadre de la couverture complémentaire en santé et en prévoyance des agents publics.

UNE ANNÉE 2018 RÉSUMÉE EN 5 VERBES

ENGAGER

Dès 2018, la MFP fait le choix de se réinterroger sur son devenir, son organisation, ses missions, et lance sa réflexion stratégique Horizon 2020, avec ses cinq chantiers prioritaires : Cohérence identitaire et légitimité, Missions, Gouvernance, Environnement et Financement.

Plus d'un an après, les avancées sont déjà importantes :

- L'ouverture de la MFP aux organismes de protection sociale non lucratifs est validée et Le Pôle Fonction publique AG2R La Mondiale rejoint l'Union le 1er janvier 2019.
- Les missions d'Influence et d'Accompagnement social des personnes sont réaffirmées comme prioritaires, au cœur de l'activité MFP de demain.
- Une Commission des Présidents est créée pour traiter des sujets politiques à forts enjeux et faciliter la « prise en main » des dossiers MFP dans les instances des mutuelles.

TÉMOIGNER

L'année 2018 est marquée par la création de l'Observatoire MFP des fragilités sociales dans la Fonction publique. La première année s'est d'ores et déjà concrétisée par plusieurs projets :

- Une enquête menée par l'Institut Harris Interactive pour relever les besoins et attentes des agents des 3 versants de la Fonction publique,
- Des témoignages filmés d'agents publics qui se livrent non seulement pour exprimer leur attachement au service public mais aussi pour dévoiler les « zones d'ombre » de leur quotidien professionnel à l'impact non négligeable sur leur santé,
- Des interviews de « grands témoins », tels que des sociologues, psychologues, chercheurs, et philosophes, qui portent des analyses croisées pour mieux comprendre le mal-être des agents publics,
- Un événement médiatique : « *Agents publics, indispensables mais fragilisés. Pourquoi ?* » tenu en octobre à l'auditorium *Le Monde*...

FOCUS SUR LA MFP EN MÉTIERS

CONVENTIONNEMENT HOSPITALIER

Le constat est double. Il faut :

- faire évoluer le dispositif et les règles du RFH compte tenu des nouveaux besoins des établissements de santé qui sont de plus en plus tournés vers une tarification au parcours de santé,
- assouplir les conditions du RFH au regard de la baisse d'activité actuelle du CHM, notamment sur les établissements de santé qui sont considérés comme incontournables.

CONVENTIONNEMENT DENTAIRE

Entre la nouvelle convention et le 100% Santé, l'actualité s'est avérée très chargée. Les effets prévisibles combinés de ces actualités ont fortement bouleversé l'équilibre du Protocole MFP / Les CDF dont l'objectif premier était de favoriser l'accès aux soins via le plafonnement des actes prothétiques et l'amélioration des prestations des mutuelles.

Au final : un protocole à repenser entièrement !

Que peut-on retenir de l'année écoulée ?



Didier QUERCIOLI, Secrétaire général de la MFP

RÉUNIR

En février 2018, la lettre de mission gouvernementale destinée à dresser un bilan PSC a été adressée aux trois inspections générales. Dès cette officialisation, la MFP a intensifié ses échanges avec les fédérations syndicales de fonctionnaires. Pas moins de 9 réunions se sont tenues sur ce seul sujet. Elles s'enchaînent encore aujourd'hui dans l'attente du rapport de la mission des trois inspections générales.

CONSTRUIRE

La question de l'évolution de la PSC est complexe et centrale. Il appartient au collectif de travail, réuni sous égide MFP, de se positionner et prendre la hauteur de vue nécessaire pour concilier les positions de chaque acteur impliqué dans les travaux. Voici la ligne de conduite que s'est fixée la MFP en 2018. Elle la poursuivra jusqu'à la finalisation de son Manifeste.

CONVAINCRE

Comment convaincre les décideurs publics ? Comment sensibiliser les élus de la nation ? Pour la MFP, un seul mot d'ordre : agir !

En 2018, la MFP a multiplié les échanges, tables rondes, publications... L'année a été très riche : des rencontres dans les ministères, mais aussi auprès d'organismes sociaux tels que le Centre de Gestion des Œuvres Sociales (CGOS)...

RÉGIME OBLIGATOIRE

Dans le prolongement des travaux initiés en 2017, la MFP a poursuivi ses démarches en 2018, dans le cadre du Comité de Pilotage des Gestionnaires Sécurité Sociale (CPGSS), afin de préparer les Conventions Pluriannuelles de Gestion (CPG) liant, pour la durée de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), soit 5 ans maintenant au lieu de 4 ans auparavant, chaque gestionnaire mutualiste du Régime Obligatoire à l'Assurance Maladie.

Ces travaux communs ont permis certaines avancées significatives, notamment :

- le maintien, dans les remises de gestion, d'une remise supplémentaire pour la gestion des prestations en espèces versées aux assurés agents contractuels.
- le maintien en gestion par les gestionnaires mutualistes des

ayants-droit devenant « assurés sous critère de résidence » qui souhaitent rester dans leur organisme d'origine.

- la possibilité, pour les gestionnaires mutualistes, de solliciter des financements sur le FNPEIS (Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaires) à l'instar des CPAM. Cette possibilité de candidater à des financements sur le FNPEIS marque l'aboutissement d'un combat de 10 ans.

ACTION SOCIALE

En 2018, la MFP s'est attachée à :

- poursuivre et à développer le partenariat MFP/CNAV en faveur des seniors notamment avec l'extension du protocole à une quatrième région : la Bretagne,
- initier de nouvelles coopérations avec des acteurs relevant des trois versants de la Fonction publique,

- mettre en place de nouveaux partenariats en vue d'apporter des services utiles et innovants aux adhérents fonctionnaires compte-tenu des spécificités de leur mission.

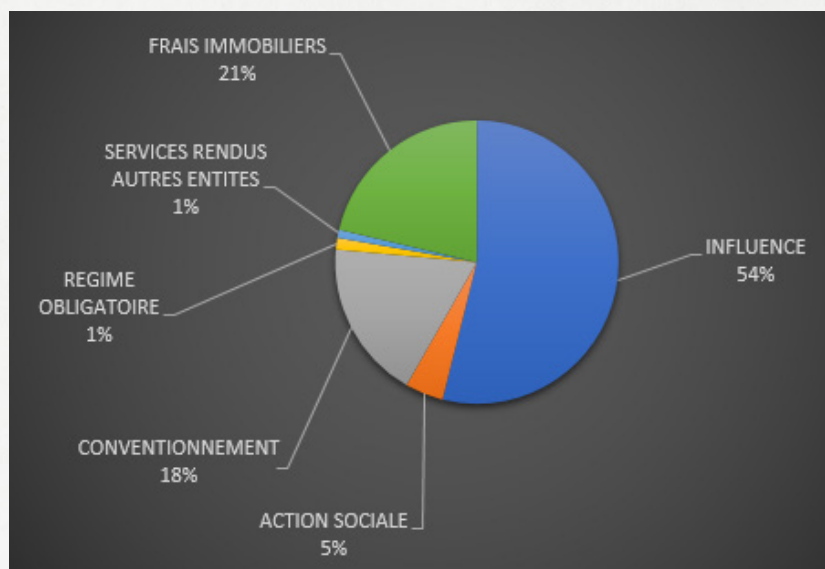
Ainsi, afin de lutter contre le malendettement, la MFP a signé une convention cadre de partenariat et de coopération avec Crésus Alsace. Cette convention doit maintenant être complétée par une annexe à personnaliser et à signer par chaque mutuelle de la MFP intéressée par la démarche. De plus, pour aider les agents travaillant en horaires atypiques et leur proposer des solutions pérennes de garde d'enfants, la MFP a signé une convention avec la FNMF – Générations mutualistes permettant l'utilisation de leur dispositif Mamhique qui propose un accompagnement personnalisé des familles concernées.



Dominique COMBE, Trésorière générale de la MFP

POIDS RESPECTIFS DES ACTIVITÉS

La part de l'Influence demeure prépondérante dans l'activité de l'Union, et progresse par rapport à l'exercice précédent de quatre points. L'Action sociale augmente d'un point également.



POSER POUR MIEUX PESER : LES 15 PREMIÈRES IDÉES-FORCES DU MANIFESTE

Comment s'organiser dans l'actuel contexte PSC ? Quelle prise de parole porter lors de l'Assemblée générale alors que le bilan de la mission inter-inspections est toujours en attente ? Quel ton adopter lors de ce RDV annuel, qui se tient un peu trop tôt face aux échéances PSC imminentes ?

La MFP a tranché en rédigeant un Pré-Manifeste, c'est-à-dire un support de communication et d'idées, avant tout pédagogique, pensé en 15 points de repères inscrits dans le temps des 15 derniers mois et des 15 prochains mois.

Tel est l'objet du Pré-Manifeste :

RAPPELER aussi bien les constats de la situation complémentaire en santé et en prévoyance des agents publics mais aussi l'action de la MFP depuis l'officialisation de la « mission Dussopt » en février 2018 : entre fragilisation sociale des agents publics et fragilités des dispositifs de protection, la MFP s'affiche pleinement mobilisée !

S'INTERROGER sur les éventuelles évolutions à construire ensemble pour améliorer la couverture complémentaire

actuelle des agents publics hospitaliers, territoriaux et de l'état.

POSER les bases de l'appréciation/évaluation critique des arbitrages gouvernementaux à venir.

C'est bien à l'issue de la communication du « rapport Dussopt » et des décisions des pouvoirs publics que la MFP construira tous les piliers de son « Manifeste pour une politique ambitieuse de la protection sociale complémentaire dans la Fonction publique ». Pour au final, **PESER** dans le débat public !

EXERCICE 2018

La Trésorière générale, Dominique Combe, a défini l'exercice 2018 comme « *un exercice de consolidation du fonctionnement, de l'organisation et du tour de table de l'Union* ».

Les principaux faits marquants : changement de prestataire RH, finalisation de la migration sur Office 365, suspension du projet d'interface Mutuelles/CNSD (maintenant Les CDF), refonte du site internet, nouvelle campagne de communication sur les fragilités sociales dans la Fonction publique, organisation d'un événement national au dernier trimestre, départ fin juin de deux mutuelles du tour de table MFP...

En chiffres : Au 31 décembre 2018, le résultat comptable de l'Union MFP ressort avec un excédent de 455 K€.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

La Trésorière générale a mis en perspective le budget prévisionnel 2019, construit à partir de la feuille de route politique 2018/2019, validée par les instances.

Il est à noter que les récentes évolutions du tour de table MFP, avec l'arrivée des mutuelles du Pôle Fonction publique d'AG2R La Mondiale notamment, produiront leur plein effet sur l'exercice 2019.

Le Budget est construit sans prévision d'augmentation des cotisations. Il fait apparaître un déficit de 100 K€ en prévision des charges liées au déménagement du Siège MFP.

Annonce

Fin septembre, le siège de la MFP déménage près de Radio France

Le Siège de la MFP va prochainement changer de localisation, au vu des prochains travaux de réaménagement de la Tour Montparnasse. Les nouveaux locaux se situeront dès la rentrée, fin septembre 2019, dans le XVIème arrondissement non loin de la maison de la Radio.

Avec un plateau complet de 500m2, les locaux, en cours de réaménagement, seront fonctionnels et adaptés aux besoins des personnels et des missions MFP.

De plus, c'est une économie non négligeable de près de 40% qui sera générée sur le montant du loyer et des charges.



Les nouveaux locaux situés au 4 avenue du Recteur Poincaré Paris 16ème



LE COMPTE À REBOURS EST POSÉ : NOUS AURONS 15 MOIS POUR AGIR !



QUELS CRITÈRES D'APPRÉCIATION POUR UNE PSC FORTE ?

La MFP a présenté sa méthode de travail des prochains mois aux délégués mutualistes. C'est sur la base de sept critères d'appréciation que le mouvement mutualiste fonctionnaire devra se faire entendre et peser sur les prochains arbitrages gouvernementaux, notamment :

- la mise en oeuvre effective des solidarités dans le respect de l'objet social porté par la loi

de modernisation de la Fonction publique,

- des garanties complètes de protection sociale santé-prévoyance pour les actifs et les retraités (en tenant compte des spécificités de chacun des trois versants de la Fonction publique),
- la recherche d'équité pour les agents publics avec une incitation financière significative des employeurs pour les aider à accéder

à une couverture complémentaire de qualité,

- l'adhésion libre des agents publics à la couverture complémentaire de leur choix...

Le Pré-Manifeste se veut un outil structurant mais avant tout « *un bel outil au service d'un bel engagement et d'un très beau challenge* », a martelé le Président Serge Brichet.

Lien pour télécharger le document pré-Manifeste : <https://www.mfp.fr/communication/pre-manifeste/>

Les délégués s'expriment

Jean-René MOREAU, Premier vice-Président de la MNT et vice-Président de la MFP

Pour les agents publics des 3 versants et notamment les territoriaux, nous constatons, dans l'une des dernières études de l'Observatoire Social Territorial de la MNT, que 60% des agents territoriaux, toutes catégories confondues, considèrent que leur situation s'est davantage dégradée ces 12 derniers mois. Les agents se sentent fragilisés, oubliés, mal considérés mais restent néanmoins attachés au service public.

La version définitive du Manifeste devra, dans les prochains mois, établir des propositions concrètes et envisager des actions adaptées.

Johan MONDON, délégué régional Poitou-Charentes

Le pré-Manifeste représente pour moi un véritable plaidoyer en faveur de la protection sociale des agents publics, en ce sens qu'il porte un discours remarquablement structuré et offensif sur le terrain des valeurs dans lesquelles les fonctionnaires se reconnaissent. Sans toutes les citer, soulignons l'équité et la solidarité comme valeurs fondamentales imprégnant nos actions mutualistes, notamment quand il s'agit avec notre union, la MFP, de défendre l'accès aux soins dans les territoires ou quand nos mutuelles permettent aux plus fragiles de bénéficier d'une couverture santé très complète.

Ce sont ces combats menés au quotidien par nos équipes qui gagnent à être mis en relief auprès de nos amis syndicalistes et en direction des parlementaires. Pour cela, le pré-Manifeste apporte une aide précieuse aux militants mutualistes en les armant d'une quinzaine d'idées-forces afin de préparer les prochaines rencontres avec ces derniers ; ceci dans le but de peser, modestement mais avec détermination, dans les débats sur la protection sociale complémentaire des fonctionnaires durant les 15 prochains mois. Le prochain CFR de Poitou-Charentes sera pour moi l'occasion de préparer cette mobilisation avec nos élus.

UN DISCOURS DE CLÔTURE MOBILISATEUR



Serge BRICHET, Président de la MFP

« Revenir sur le passé et sur ce que nous sommes pour parler de l'avenir. »

Voici le ton que le Président a tenu à donner en filigrane à son discours de clôture.

Fort de nombreux atouts, le mouvement doit porter la voix des agents publics, haut et fort ! Serge Brichet a martelé devant les délégués mutualistes « *On a l'atout de la légitimité, de par ce que nous sommes ; On a l'atout de la*

crédibilité, de par notre expérience et notre expertise ; et on aura l'atout de l'écoute, si nous apprenons à nous adresser davantage au grand public... ».

Il a poursuivi en insistant sur l'importance de donner du corps au Manifeste MFP encore en cours de débat : « *Nos différences dans l'analyse ne doivent pas nous faire reculer. Le sens du collectif, inhérent à notre mouvement, doit nous permettre de débattre, prendre du recul et trouver des prises de positions partagées.* ».

Pour lui, le Pré-Manifeste est un « *carton jaune* » que la MFP brandit d'ores et déjà dans l'attente des premières décisions du Gouvernement. Et nul doute, que « *le carton rouge sortira également s'il le faut !* » dans le cadre d'une « *bataille décisive aux enjeux décisifs* ».

Le Président s'est montré très déterminé face à l'incompréhension et au mépris du Gouvernement qui tire à boulets rouges sur le mouvement mutualiste fonctionnaire aussi bien dans ses réformes Santé que Fonction publique : « *On a le droit ni à l'essoufflement ni au repli, il va nous falloir combattre sûrement très fort face à un passage en force des pouvoirs publics.* ».

Pour contrer le contexte ambiant, l'étatisme ultra-libéral, la MFP veut opposer un « *étatisme solidaire* » avec une vraie régulation au service des solidarités pour renforcer durablement la protection sociale des agents publics, actifs et retraités.

La défense des solidarités doit être réaffirmée, « *elle ne doit en aucun cas être perçue comme un combat dépassé, même si nous la martelons depuis des années. C'est l'essence même de notre raison d'être* », a finalement conclu le Président.

